

CAMEROUN  
BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT  
DIVISION DE LA METHODOLOGIE  
SEPTEMBRE 1975

UN ESSAI D'EVALUATION DU RENDEMENT  
QUOTIDIEN DES AGENTS RECENSEURS.  
LES ENSEIGNEMENTS DU RECENSEMENT PILOTE

1. PRESENTATION
2. METHODES DE CALCUL
3. DETERMINATION DES RENDEMENTS MAXIMUMS
4. DETERMINATION DES RENDEMENTS MINIMUMS
5. ANALYSE DES TABLEAUX
6. CONCLUSION

[Patrick GUBRY]

## 1. PRESENTATION

A la suite du retour du terrain des premiers documents cartographiques, les travaux préparatifs du Recensement Général en arrivent à la phase du découpage du territoire en zones de dénombrement.

Le principe est d'affecter une zone de dénombrement à chaque agent recenseur. Quand le dénombrement a la même durée dans chaque zone, le personnel de terrain est employé de manière optimale, c'est donc cet objectif qu'il importe d'atteindre.

Or, le rendement quotidien d'un agent recenseur (nombre moyen de personnes recensées par jour) ne saurait être le même dans chaque zone. De multiples facteurs, dont certains sont très difficiles à appréhender, interviennent. Les plus importants sont les suivants :

- Densité de la population (nombre d'habitants au kilomètre-carré). La densité, si les unités de surfaces sont suffisamment petites, est le meilleur indicateur de la dispersion de l'habitat et des distances à parcourir par l'agent recenseur. Plus la densité est élevée, plus les distances à parcourir sont faibles pour recenser une population donnée. Le rendement de l'agent recenseur sera en corrélation positive avec la densité.
- Nombre moyen d'habitants par ménage. Là encore, plus ce nombre est élevé, moins l'agent recenseur a de distances à parcourir pour recenser une population donnée. En outre, il y a une économie de temps, car pour chaque nouveau ménage, il y a des explications générales

concernant le Recensement à donner et l'intitulé du questionnaire à remplir. Le rendement varie donc dans le même sens que le nombre moyen d'habitants par ménage.

- Difficultés du terrain. Il est clair que le rendement est d'autant plus faible que le terrain est difficile (zones accidentées, marécageuses, etc).
- Présence ou non des personnes à recenser. Ce facteur est déterminant en milieu urbain où beaucoup de gens ont des horaires de travail précis à respecter. Il arrive ainsi qu'on ne trouve personne à la maison aux heures de travail, ce qui ne laisse que peu de temps disponible dans la journée pour recenser (tôt le matin, midi, tard le soir). Le rendement quotidien en est donc diminué d'autant.

Ces différents facteurs imposent que la superficie de chaque zone de dénombrement soit modulée en conséquence, afin que le recensement ait la même durée partout.

Or, s'il est difficile de saisir chaque facteur individuellement, le Recensement Pilote permet d'ores et déjà d'avoir des renseignements sur les rendements effectifs réalisés dans les différentes zones de supervision. Ces renseignements peuvent être des indicateurs précieux pour le découpage en zones de dénombrement et pour compléter le rapport de synthèse méthodologique du Recensement Pilote.

## 2. METHODES DE CALCUL

Le calcul du rendement quotidien moyen d'un agent recenseur dans une zone pilote donnée, caractéristique pourtant facile à imaginer, n'est pas chose simple.

Les dates des passages de l'agent recenseur dans les différents ménages, outre qu'elles sont indiquées sur les questionnaires, se trouvent récapitulées sur les imprimés RG 1 du Recensement Pilote (bordereau des structures et des ménages). L'exploitation de ces imprimés évite de reprendre les questionnaires un à un (la date de passage n'a pas été codifiée).

On peut alors prendre la période séparant les dates extrêmes du début et de la fin du dénombrement dans chaque zone<sup>(1)</sup>. Cela revient à considérer que le travail a été effectif tout au long de la période et à ne pas tenir compte du fait que certaines journées ont été incomplètement occupées pour une raison ou une autre (manque temporaire de questionnaires, fêtes locales, jours de marché, dernier jour du recensement, etc)<sup>(2)</sup>. Cela est en réalité sans inconvénient, car ces différents facteurs influent effectivement sur le rendement.

...

---

(1) Ces dates extrêmes ont été vérifiées sur les questionnaires eux-mêmes.

(2) Les durées du dénombrement pourraient être uniformément diminuées d'une demi-journée en considérant que le recensement s'est achevé en moyenne au milieu de la dernière journée. En réalité, ce temps est nécessaire à la récapitulation, aux vérifications et au classement définitif.

La première méthode de calcul de la durée du dénombrement qui vient à l'esprit dans ces conditions consiste à calculer pour chaque zone **pilote** la moyenne des durées du dénombrement dans chaque zone de dénombrement<sup>(3)</sup>.

Cependant, il apparaît que plusieurs agents recenseurs ont souvent travaillé dans une seule zone de dénombrement : quand un agent recenseur avait terminé sa propre zone, il aidait à terminer la zone la moins avancée. Cela n'apparaît pas sur les imprimés RG1. La méthode de calcul ainsi utilisée entraîne donc une sous-estimation de la durée du dénombrement et une surestimation des rendements. Autrement dit, cette méthode permet de **fixer** une limite supérieure aux rendements, limite atteinte si chaque agent recenseur n'avait travaillé que dans sa propre zone.

La seconde méthode de calcul de la durée du dénombrement consiste à prendre pour chaque zone **pilote** la durée atteinte dans la zone de dénombrement où le dénombrement a été le plus long. On a ainsi la durée au bout de laquelle le recensement a été effectivement terminé.

...

---

(3) Cette manière de procéder sous-entend l'hypothèse que la situation est homogène à l'intérieur de chaque zone pilote, sinon il eût fallu calculer le rendement dans chaque zone de dénombrement et déterminer le rendement moyen par la moyenne des rendements de chaque zone pondérés par le nombre de ménages correspondants. L'hypothèse est généralement vérifiée, sauf quand une zone pilote contenait plusieurs ensembles entièrement distincts comme à Yaoundé (quartiers de la Briquetterie et de Bastos). Dans ce cas, il sera bon de calculer deux rendements moyens en vue du découpage en zones de dénombrement. Partout ailleurs, les nuances locales pourront se traduire par un découpage en unités d'une taille variant peu autour des moyennes ainsi calculées.

Dans le calcul du rendement, cela revient à considérer que chaque agent recenseur a été employé durant la totalité de la période, et donc que chaque agent recenseur était systématiquement affecté à une nouvelle zone de dénombrement non encore terminée, aussitôt son propre travail achevé. Cette seconde méthode entraîne donc une surestimation de la durée du dénombrement et une sous-estimation des rendements. Elle permet de fixer une limite inférieure aux rendements, limite atteinte si chaque agent recenseur avait été employé à plein temps sur toute la période du recensement.

### 3. DETERMINATION DES RENDEMENTS MAXIMUMS

Les résultats du calcul des rendements maximums, effectués selon la première méthode sont donnés dans le tableau 1.

Il a paru utile dans une première approche, de séparer le milieu Rural du milieu Urbain. La population retenue est la population résidente (population de droit): c'est sur elle que l'on possède les divers renseignements qui permettront d'effectuer le découpage (recensements administratifs, estimations diverses). Il va sans dire que le nombre de personnes effectivement recensées par jour est très légèrement supérieur puisqu'on compte un peu plus de 2 % de visiteurs.

Le nombre moyen de résidents recensés par jour et par zone peut être obtenu directement à partir de la population résidente (chiffres du dépouillement préliminaire). Mais on a préféré passer par le nombre moyen de résidents par ménage par zone pilote, donnée qu'il a paru intéressant de faire figurer sur le tableau.

TABLEAU 1 : CALCUL DES RENDEMENTS MAXIMUMS

PROVINCE	ZONE PILOTE	NOMBRE DE Z.D.	NOMBRE DE MENAGES	POPULAT. RESIDENTE	NOMBRE DE JOURS DE DENOMBREMENT PAR AGENT	NOMBRE DE MENAGES RECENSES P/AG.P/J.	NOMBRE DE RESIDENTS P/1000	NOMBRE DE RESIDENTS RECENSES EN MOYENNE PAR AGENT RECENSEUR EN :			
								1 jour	10 jours	12 jours	15 jours
<b>Milieu Rural</b>											
CENTRE-SUD	OMBESSA	10	1 436	8 852	7,6	18,9	6,2	117	1 170	1 404	1 755
EST	BAMVELE	4	425	2 333	8,8	12,1	5,5	67	670	804	1 005
- " -	BAYA	7	1 079	4 503	8,0	19,3	4,2	81	810	972	1 215
NORD	BOURRAH	14	2 229	8 169	8,9	17,9	3,7	66	660	792	990
- " -	MBE	11	1 778	9 136	6,8	23,8	5,1	121	1 210	1 452	1 815
NORD-OUEST	JAKIRI	12	2 101	10 224	8,9	19,7	4,9	97	970	1 164	1 455
OUEST	BANDJOUN	27	2 725	18 700	8,5	11,9	6,9	82	820	984	1 230
SUD-OUEST	IDABATO	6	1 010	4 630	5,7	29,5	4,6	136	1 360	1 632	2 040
ENSEMBLE RURAL	---	91	12 783	66 547	8,1	17,3	5,2	90	900	1 080	1 350
<b>Milieu Urbain</b>											
CENTRE-SUD	YAOUNDE	24	3 224	14 598	6,8	19,8	4,5	89	890	1 068	1 335
LITTORAL	DOUALA	6	991	5 208	11,8	14,0	5,3	74	740	888	1 110
NORD	MAROUA	6	1 431	5 638	8,2	29,1	3,9	113	1 130	1 356	1 695
NORD-OUEST	BAMENDA	3	590	2 388	12,3	16,0	4,0	64	640	768	960
OUEST	FOUMBAN	4	473	3 093	9,8	12,1	6,5	79	790	948	1 185
ENSEMBLE URBAIN	---	43	6 709	30 925	8,4	18,6	4,6	86	860	1 032	1 290
ENSEMBLE GENERAL	---	134	19 492	97 472	8,2	17,7	5,0	89	890	1 068	1 335

Le nombre de jours de dénombrement par agent pour l'ensemble (rural, urbain, général) a été obtenu par la moyenne des durées du dénombrement dans chaque zone pilote pondérées par le nombre de zones de dénombrement correspondantes.

Sur ce tableau figure en définitive le nombre de résidents recensés en 10, 12 et 15 jours. Ce chiffre permet de déterminer la taille à donner à la zone de dénombrement selon la région en fonction de la durée préconisée du dénombrement. Le choix de cette durée devra avant tout tenir compte du nombre d'agents recenseurs qu'il est possible de recruter et de former dans les meilleures conditions.

#### 4. DETERMINATION DES RENDEMENTS MINIMUMS

Les rendements minimums, calculés selon la seconde méthode, figurent dans le tableau 2 qui se présente sous la même forme que le tableau précédent.

#### 5. ANALYSE DES TABLEAUX

Le tableau 3 regroupe les résultats des tableaux 1 et 2. Il donne la fourchette à l'intérieur de laquelle se situe le rendement effectif réalisé dans chaque zone pilote. L'étendue de la fourchette est fonction de la qualité du découpage cartographique, du redressement de ce découpage par le superviseur, de l'affectation ou non des agents recenseurs ayant terminé leur propre zone de dénombrement dans les zones non encore achevées. Ce sont les raisons pour lesquelles nous nous interdisons de calculer un "rendement moyen" par la moyenne arithmétique du



TABLEAU 2 : CALCUL DES RENDEMENTS MINIMUMS.

Province	Zone Pilote	Nombre de Z.D.	Nombre de ménages	Population résidente	Nombre de jours de dénombrement par agent	Nombre de ménages recensés par agent et par jour	Nombre de résidents par ménage	Nombre de résidents recensés en moyenne par agent recenseur en :			
								1 jour	10 jours	12 jours	15 jours
M I L I E U R U R A L											
Centre-Sud	OMBESSA	10	1436	8852	11,0	13,1	6,2	81	810	972	1215
Est	BANVELE	4	425	2333	13,0	8,2	5,5	45	450	540	675
" "	BAYA	7	1079	4503	10,0	15,4	4,2	65	650	780	975
Nord	BOURRAH	14	2229	8169	12,0	13,3	3,7	49	490	588	735
" "	MBE	11	1778	9136	8,0	20,2	5,1	103	1030	1236	1545
Nord-Ouest	JAKIRI	12	2101	10224	14,0	12,5	4,9	61	610	732	915
Ouest	BANDJOUN	27	2725	18700	12,0	8,4	6,9	58	580	696	870
Sud-Ouest	IDABATO	6	1010	4630	9,0	18,7	4,6	86	860	1032	1290
Ensemble Rural	-----	91	12783	66547	11,4	12,3	5,2	64	640	768	960
M I L I E U U R B A I N											
Centre-Sud	YAOUNDE	24	3224	14598	12,0	11,2	4,5	50	500	600	750
Littoral	DOUALA	6	991	5208	16,0	10,3	5,3	55	550	660	825
Nord	MAROUA	6	1431	5638	12,0	19,9	3,9	78	780	936	1170
Nord-Ouest	BALENDIA	3	590	2388	15,0	13,1	4,0	52	520	624	780
Ouest	FOUIMBAN	4	473	3093	10,0	11,8	6,5	77	770	924	1155
Ensemble Urbain	-----	43	6709	30 925	12,6	12,4	4,6	57	570	684	855
Ensemble Général	-----	134	19 492	97 472	11,8	12,3	5,0	62	620	744	930

**TABLEAU 3 : FOURCHETTE DES RENDEMENTS SELON LA ZONE PILOTE**

Province	Zone Pilote	Nombre de ménages recensés par agent/jour	Nombre de résidents par ménage	Nombre de résidents recensés en moyenne par agent recenseur en :			
				1 Jour	10 Jours	12 Jours	15 Jours
M I L I E U R U R A L							
Centre-Sud	OMBESSA	13,1 - 18,9	6,2	81 - 117	810 - 1170	972 - 1 404	1215 - 1755
Est	BAMVELE	8,2 - 12,1	5,5	45 - 67	450 - 670	540 - 804	675 - 1005
- " -	BAYA	15,4 - 19,3	4,2	65 - 81	650 - 810	780 - 972	975 - 1215
Nord	BOURRAH	13,3 - 17,9	3,7	49 - 66	490 - 660	588 - 792	735 - 990
- " -	MBE	20,2 - 23,8	5,1	103 - 121	1030 - 1210	1236 - 1452	1545 - 1815
Nord-Ouest	JAKIRI	12,5 - 19,7	4,9	61 - 97	610 - 970	732 - 1164	915 - 1455
Ouest	BANDJOUN	8,4 - 11,9	6,9	58 - 82	580 - 820	696 - 984	870 - 1230
Sud-Ouest	IDABATO	18,7 - 29,5	4,6	86 - 136	860 - 1360	1032 - 1632	1290 - 2040
Ensemble rural	-----	12,3 - 17,3	5,2	64 - 90	640 - 900	768 - 1080	960 - 1350
M I L I E U U R B A I N							
CentreSud	YACOUNDE	11,2 - 19,8	4,5	50 - 89	500 - 890	600 - 1068	750 - 1335
Littoral	DOUALA	10,3 - 14,0	5,3	55 - 74	550 - 740	650 - 888	825 - 1110
Nord	MAROUA	19,9 - 29,1	3,9	78 - 113	780 - 1130	936 - 1356	1170 - 1695
Nord-Ouest	BALENA	13,1 - 16,0	4,0	52 - 64	520 - 640	624 - 768	780 - 960
Ouest	FOULBAN	11,8 - 12,1	6,5	77 - 79	770 - 790	924 - 948	1155 - 1185
Ensemble Urbain	-----	12,4 - 18,6	4,6	57 - 86	570 - 860	684 - 1032	855 - 1290
Ensemble Général	-----	12,3 - 17,7	5,0	62 - 69	620 - 690	744 - 1068	930 - 1335

rendement maximum et du rendement minimum. En réalité, selon les conditions de réalisation du dénombrement, le rendement effectif se rapproche de l'une ou l'autre extrémité de la fourchette. C'est par l'intermédiaire des superviseurs du Recensement Pilote qu'il sera possible de trancher en définitive. Ainsi, si dans une zone pilote donnée, les agents recenseurs ayant terminé ont été affectés dans les zones non encore achevées, le rendement effectif se rapprochera du rendement minimum. Il se rapprochera du rendement maximum dans le cas contraire.

Le rendement effectif atteint pour l'ensemble se situe entre 930 et 1 335 résidents recensés en 15 jours par agent. On observe cependant des différences considérables selon les zones.

Contrairement à toute attente, le rendement est plutôt plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural : si le nombre de ménages recensés par jour est légèrement plus élevé en ville, un nombre moins élevé de personnes y est recensé par jour du fait de la taille plus petite des ménages. La cause en est avant tout dans l'absence des personnes à recenser dans la journée (proportion élevée de salariés), ce qui oblige à revenir plusieurs fois dans les mêmes ménages et limite le temps effectif de travail.

A l'intérieur de chaque milieu, tant urbain que rural, les différences sont élevées entre les différentes zones : 675 à 2 040 résidents recensés en 15 jours en milieu rural si l'on prend les rendements extrêmes, 750 à 1 695 résidents recensés en 15 jours en milieu urbain.

Ces chiffres montrent que la distinction urbain-rural n'est pas opérationnelle pour la détermination des rendements. En réalité, chaque zone est à considérer séparément.

Si l'on essaie de classer les différentes zones pilotes en trois groupes d'une importance sensiblement égale en fonction des rendements atteints tant maximum que minimum, on obtient le classement suivant :

1°/ Groupe à "rendement élevé" :

Mbé  
Idabato  
Ombessa  
Maroua

2°/ Groupe à "rendement moyen" :

Jakiri  
Foumban  
Baya  
Bandjoun  
Yaoundé

3°/ Groupe à "rendement faible" :

Douala  
Bamenda  
Bourrah  
Bamvele

A chaque extrémité, on trouve des zones rurales qui se caractérisent par des conditions particulières de re-groupement ou de dispersion de l'habitat, alors que les villes se situent dans les trois groupes en fonction de la présence ou non dans la journée des personnes à recenser. L'influence de ces caractéristiques est nuancée par la facilité d'accès et le nombre de personnes par ménage.

...

## 6. CONCLUSION

Les rendements figurant dans le tableau 3 nous semblent les plus adéquats pour la détermination de la taille des zones de dénombrement.

Ces rendements sont sensiblement inférieurs à ceux qui sont avancés dans les rapports des superviseurs du Recensement Pilote. La raison en est que les rendements cités par les superviseurs ont été généralement calculés de manière différente : ce sont des rendements moyens d'une journée de travail "moyenne", c'est-à-dire le nombre de personnes recensées en moyenne par un agent recenseur partant le matin pour une journée de travail normale. C'est dire qu'ils ne tiennent pas totalement compte des divers facteurs qui peuvent faire écartier une journée de la "normalité" (par exemple, jours de marché sans travail) et qui abaissent d'autant le rendement moyen sur l'ensemble de la période. Or c'est bien ce dernier rendement qui doit servir à la détermination de la taille des zones de dénombrement.

Reste un problème important : l'éventail des rendements dont nous disposons maintenant n'est pas suffisant pour pouvoir couvrir tout le pays. Il est clair en effet et les tableaux le montrent, que chaque donnée n'est valable que très localement et n'est même pas extrapolable à l'ensemble de l'arrondissement dans lequel la zone pilote se trouve située, sans compter les zones non couvertes par le Recensement Pilote (par exemple zones de faibles densités).

En réalité, ces chiffres doivent être considérés uniquement comme des indicateurs.

La possibilité pour un agent de recenser un nombre donné de personnes en un temps donné dépend de tant de facteurs que seule une connaissance approfondie du milieu et la présence d'une partie du personnel de terrain de la cartographie permettront un découpage satisfaisant en zones de dénombrement./-

---

- A N N E X E -  
=====

Dès la fin du tirage de la présente note, les premiers résultats du traitement informatique du Recensement Pilote sont arrivés, notamment la population résidente et le nombre de ménages par zone pilote. Ces données sont des résultats encore provisoires, les résultats définitifs (après corrections) n'étant pas disponibles avant un mois.

Comme les chiffres de population diffèrent quelque peu de ceux du dépouillement préliminaire manuel. Il paraît intéressant de refaire les calculs selon les mêmes méthodes, avec les nouvelles données, bien que celles-ci ne soient que provisoires. Les considérations faites précédemment restent inchangées, surtout que l'estimation que l'on pourra faire de la population des différentes zones n'aura pas la même précision. Mais les nouveaux calculs sont donnés à titre indicatif.

Le tableau 4 indique les écarts de population par zone pilote entre les données provisoires du traitement informatique et les données du dépouillement préliminaire. Il indique par conséquent les zones où les chiffres avancés précédemment sont sujets à caution.

Le tableau 5 donne les nouveaux résultats. (Dans la province de l'Est, la population de BAINVELE et de BAYA a été ventilée dans les mêmes proportions qu'au dépouillement préliminaire, car l'exploitation informatique ne s'est faite que pour le total).

...

TABLEAU 4 : Ecart de population entre le traitement informatique et le dépouillement préliminaire

Province (1)	Zone Pilote (2)	Nombre de ménages (informatique) (3)	Population résidente (informatique) (4)	Population résidente (dépouillement préliminaire) (5)	$\frac{(4) - (5)}{(5)} \%$ (6)
Centre-Sud	OMBESSA	1438	8808	8852	- 0,5
- " -	YAOUNDE	3198	14535	14598	- 0,4
Est	BAMVELE	1570	6742	6836	- 1,4
- " -	BAYA				
Littoral	DOUALA	996	5195	5208	- 0,2
Nord	BOURRAH	2232	8157	8169	- 0,1
- " -	MAROUA	1293	5602	5638	- 0,6
- " -	MBE	1791	9157	9136	+ 0,2
Nord-Ouest	BAMENDA	591	2398	2388	+ 0,4
- " -	JAKIRI	2155	10714	10224	+ 4,8
Ouest	BANDJOUN	2731	19013	18700	+ 1,7
- " -	FOUMBAN	478	3216	3093	+ 4,0
Sud-Ouest	IDABATO	1009	4578	4630	- 1,1
Ensemble	----	19482	98115	97472	+ 0,7

N.B. : Il s'agit du dépouillement préliminaire refait en bureau et des résultats provisoires du traitement informatique.



TABLEAU 5 : Fourchette des rendements selon la zone pilote (données informatique)

Province	Zone pilote	Nombre de né- nages recensés par agent et par jour	Nbre de régi- dents par ménage	Nombre de résidents recensés en moyenne par agent recenseur en :			
				1 Jour	10 Jours	12 Jours	15 Jours
M I L I E U R U R A L							
CENTRE-SUD	OMBESSA	13,1 - 18,9	6,1	80 - 115	800 - 1150	960 - 1380	1200 - 1725
EST	BANVELE	8,5 - 12,5	5,2	44 - 65	440 - 650	528 - 780	660 - 975
- " -	BAYA	16,1 - 20,2	3,9	63 - 79	630 - 790	756 - 948	945 - 1185
NORD	BOURRAH	13,3 - 17,9	3,7	49 - 66	490 - 660	588 - 792	735 - 990
-- " -	MBE	20,4 - 23,9	5,1	104 - 122	1040 - 1220	1248 - 1464	1560 - 1830
NORD-OUEST	JAKIRI	12,8 - 20,2	5,0	64 - 101	640 - 1010	768 - 1212	960 - 1515
OUEST	BANDJOUN	8,4 - 11,9	7,0	59 - 83	590 - 830	708 - 996	885 - 1245
SUD-OUEST	IDABATO	18,7 - 29,5	4,5	84 - 133	840 - 1330	1008 - 1596	1260 - 1995
Ensemble Rural	-----	12,5 - 17,5	5,2	65 - 91	650 - 910	780 - 1092	975 - 1365
M I L I E U U R B A I N							
CENTRE- SUD	YAOUNDE	11,1 - 19,6	4,5	50 - 88	500 - 880	600 - 1056	750 - 1320
LITTORAL	DOUALA	10,4 - 14,1	5,2	54 - 73	540 - 730	648 - 876	810 - 1095
NORD	MAROUA	18,0 - 26,3	4,3	77 - 113	770 - 1130	924 - 1356	1155 - 1695
NORD-OUEST	BAMENDA	13,1 - 16,0	4,1	54 - 66	540 - 660	648 - 792	810 - 990
OUEST	FOULBAN	12,0 - 12,2	6,7	80 - 82	800 - 820	960 - 984	1200 - 1230
Ensemble Urbain	-----	12,1 - 18,2	4,7	57 - 86	570 - 860	684 - 1032	855 - 1290
Ensemble Général	-----	12,3 - 17,7	5,0	62 - 89	620 - 890	744 - 1068	930 - 1335